Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Peuton - Tome III

Peuton, c^on^ de *Cossé* (10 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (11 kil. N.-O.) ; à 22 kil. de Laval.

Anciens noms

Sacerdos de Pestun, v. 1150 (Cart. de la Roë, f. 71). — *H. de Pestun,* v. 1150 (Ibid., f. 54). — *R. de Peston,* 1210 (Cart. de Saint-Jean d'Angers, ch. 55). — *G. de Pestun,* 1248 (Ibid., ch. 135). — *Ecclesia parrochialis de Peston,* 1394 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Rector de Pestonio,* 1411 (Arch. de M.-et-L., D. 8). — *La paroisse de Peton près Craon,* 1516 (Bull. hist. de la M., t. XVI, p. 218). — *Peston,* 1431 (Arch. de Saint-Julien de Château-Gontier). — *Peston,* 1540 (Arch. de la Vienne, H/3. 145). — *La cure Saint-Jean de Peuton,* 1783 (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens avec graviers à galets sur la partie E. de la commune (la Fatinière, les Brions, la Barre). » D.-P. Œ.

Territoire en plaine (90, 93 m.) aux sources de l'Hierre, affluent de l'Oudon. « Le chemin de Peuton à Laval » est cité en 1440 ; celui de Quelaines au bois de Peuton et *via de Cruce Boscherii* sont donnés comme abornement au XII^e^ s. Le chemin de Château-Gontier à Cossé, indiqué par Jaillot, passe au N.-E. de la paroisse. — Aujourd'hui, routes pour Loigné par Marigné (7.500 m. S.-E.) ; Marigné (2 kil. S.) ; Simplé (2 kil. O.) ; Cosmes (6 kil. N.-O.) ; Quelaines (4.800 m. N.) ; Saint-Gault (4.500 m. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1817 par M. Garnier, 1.058 hect. — « Fonds médiocre, écrit Miroménil (1696), de 808 arpents, savoir : 220 en terre labourable, 203 en pâture, 110 en prés, 137 en bois, 138 en landes et terre ingrate. » — « Pays couvert, mais fertile, » dit une note postérieure du cabinet Grille.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 24, de 1700 à 1710. — 90 feux en 1688 ; — 104 feux en 1696 ; — 98 feux en 1700 ; — 101 feux en 1715 ; — 488 hab. en 1726 ; — 88 feux en 1732 ; — 110 feux en 1772 ; — 400 communiants (Topographie Grille) ; — 396 hab. en 1803 ; — 483 hab. en 1821 ; — 493 hab. en 1831 ; — 488 hab. en 1841 ; — 531 hab. en 1851 et 1861 ; — 485 hab. en 1871 ; — 409 hab. en 1881 ; — 391 hab. en 1891 ; — 372 hab. en 1900, dont 108 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 43 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 54 fermes en 1843. En dépend : la Madeleine, 13 hab.

Bureau de poste de Quelaines ; *perception* de Cossé-le-Vivien.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire de Château-Gontier et de Craon, du grenier à sel de Craon ; — du district de Craon et du canton d'Athée en 1790 ; — unie au diocèse du Mans par le Concordat ;

érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Cossé-le-Vivien.

L'*église,* dédiée à saint Jean-Baptiste, ne comprend qu'une nef et un chœur dont l'entrée est accostée de deux petits autels. Le maître-autel porte cette inscription commémorative de la consécration de l'église par l'évêque H. Arnauld, en l'honneur duquel on aurait changé le vocable de l'église : *Dedicata fuit hæc ecclesia in honorem beati Henrici per R^um^ E^pum^ Andegavensem Henricum Arnauld, die XXIV octobris anni Dni 1683, curis et sumptibus Petri Fouchard, rectoris.* Le 16 mai 1731, la nef tomba, laissant debout le chœur et le clocher. Le 20 septembre 1732, les habitants écrivent à l'Intendant « qu'ils ne peuvent assister au service divin sans être beaucoup incommodés par l'injure du temps, en sorte que pour la gloire de Dieu et le bien public il ne peut être apporté un trop prompt remède pour le rétablissement » de leur église. Les décimateurs furent convoqués devant M. Dublineau, subdélégué de Château-Gontier, le 15 octobre 1732. L'église possédait en 1680 un ornement de velours noir : chappe, chasuble, dalmatiques, aux armes de Bertrand du Guesclin, seigneur de la Roberie († 17 octobre 1677) et de sa femme, Judith du Chasteigner, fille de Pierre de C. et d'Hélène du Matz († 10 août 1659). Des fonts nouveaux en marbre furent acquis en 1770. Une cloche, fondue en 1776 par Charles Tichant, nommée *Geneviève-Marie* par René Hardouin de la Girouardière et par Geneviève-Françoise de la Barre, femme d'Alexis de Lancrau, seigneur de Peuton, est toujours à sa place.

Le pouillé d'Angers (1783) mentionne la chapelle Saint-Eutrope de la Rivière et des « legs pieux » à la présentation du curé. Une fondation de la famille Labbé avait pour titulaire en 1707 Jean *Bigottière.*

Cure à la présentation alternative de l'évêque et du chapitre d'Angers.

Curés : *Mathieu,* prêtre de Peuton, faisant les fonctions de doyen, est arbitre entre les religieux de la Roë et Raoul Bochefol, vers 1150. — Jean *Gay,* étudiant à l'Université d'Angers, 1411. — Mathurin *Lecordier,* non résidant, avait commis André Planchenault pour desservir la cure, 1467. — René d'*Hardouin,* fils de Guillaume, seigneur de la Girouardière, et d'Aliénor de la Corbière, 1571, 1599. — Christophe de *Mauméchin,* sieur de Sainte-Avoye, 1612, inhumé le 28 mai 1625. — René de la *Fontaine* (V. ce nom), 1641, se démet de la chapelle de la Villatte en Saint-Gault, 1671. — Pierre *Touchard,* 1680, ancien précepteur de M. Grandel, supérieur du séminaire d'Angers, qui vint en 1685 avec M. Fardel, supérieur de la Mission d'Angers, donner une mission à Peuton ; inhumé le 1^er^ janvier 1690. — François-Charles de la *Manière,* 13 mars 1690, inhumé le 16 février 1732, après avoir « gouverné la paroisse avec édification pendant plus de quarante ans. » — François *Raffray,* 1732. — Jean *Bagot,* de la Bazoge, près Mortain, 4 avril 1733, inhumé le 3 avril 1753, à l'âge de cinquante-cinq ans. — Guillaume *Bagot,* frère du précédent, janvier 1753, démissionnaire, 1761, prieur de Chères, 1766, inhumé au cimetière de Peuton le 25 juillet 1775, âgé de soixante et un ans. — Julien *Bagot,* vicaire de Peuton, né à la Bazoge le 31 août 1730, installé le 23 octobre 1761, refuse le serment le 31 janvier 1791, signe son dernier acte public le 28 février 1792, est interné aux Cordeliers de Laval le 20 juin suivant, à Patience le 14 octobre, puis transféré l'année suivante à Rambouillet. Élargi en 1795, il revint administrer sa paroisse, où il mourut le 27 avril 1801. Julien-Louis Bagot, neveu et vicaire du précédent, imita sa conduite, fut interné avec lui aux Cordeliers, puis déporté en Angleterre au mois de septembre 1792. En 1795, il revint à Peuton partager les travaux de son oncle et desservit Villiers-Charlemagne. Le préfet l'obligea, 1803, à quitter le département à cause de ses opinions royalistes.

L'intrus, Guillaume-Michel Vezac, ex-bénédictin de Saint-Clément de Craon, paraît sur les registres depuis le 18 juillet jusqu'à la fin de décembre 1792 et apostasie le 30 germinal an II.

Depuis le Concordat : René *Moreul,* vicaire insermenté de Pommerieux, 1803, † 1831. — *Bourriel.* 1831-

1837. — Jean *Leuzil,* 1837, † 1858. — *Reneux,* 1858-1863. — Joseph-Jean *Forestier,* 1863, † 1887. — Jules *Jouin,* 1887-1899. — Eugène *Barbedette,* 1899.

Presbytère séparé de l'église par la cour, laissé en mauvais état par la Révolution.

Cimetière, où une croix en granit fut placée en 1770, contigu à l'église ; a été transféré sur la route de Quelaines en 1849.

École

École mixte tenue par les sœurs de Briouze depuis 1876, construite en 1875 sur devis de 10.500 fr.

Féodalité

Féodalité. — D'une famille de Peuton on connaît : Hervé et Gervais, son fils, cités vers l'an 1200 au Cartulaire de la Roë, eux-mêmes sujets de Lisois L'Hermite ; R., chevalier, 1210, et Geoffroy, frère hospitalier à Saint-Jean d'Angers, 1248. Un acte du chartrier de Magnannes (Ménil), de 1402, cite comme seigneur de Peuton Briend Gastinel. Amaury de Madaillan, de Chauvigny, prend aussi en 1692 ce titre, qui en réalité appartenait aux seigneurs du Plessis de Marigné. Claude-Mathieu Bouchard, seigneur du Coudray et de Chauvigny, ayant même voulu acquérir en juillet 1747 le Plessis de Marigné et Peuton, du comte et de la comtesse de Montboissier, M. Le Chat, mari de Françoise-Sébastienne Hay des Nétumières, seigneur de Marigné, céda son droit de retrait féodal à Alexis-Gabriel de Lancrau, seigneur de Bréon, qui devint seigneur de Peuton, 1751. La seigneurie, faisant partie de la terre du Plessis, relevait ainsi du seigneur de Marigné « soit par sa châtellenie qui relève du roi, soit par sa moyenne et basse justice qu'il reporte à Château-Gontier, » écrit Pichot de la Graverie (*Traité des fiefs,* p. 589).

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de noms anciens : Bernay, Buhané, Malaunay, Montafilant, Vaucoulier, le Breil, Huloup, la Monité. — L'église, donnée à l'évêque Ulger (1125-1149), en même temps que celle de Laigné, par un chevalier nommé Taphurus, par Jeanne, sa femme, Lisois et Gervais, ses frères, fut cédée par lui à son chapitre. — Les décimateurs de la paroisse étaient : les religieux de la Roë, le prieur de Marigné, le chapelain d'Aunay, l'hôpital de Château-Gontier, le curé de Laigné.

Protestation de la municipalité contre une bande de cent cinquante démagogues qui, le 21 mars 1792, avaient envahi l'église, pillé le presbytère et les maisons suspectes. — Janvier 1795, mise en déroute du poste par *Jambe-d'Argent.* — 19 septembre 1799, renversement de l'arbre de la liberté par les Chouans.

Maires

Maires : Nicolas *Fléchais,* 1791, 1792. — Louis *Lezé,* 21 vendémiaire an V. — Jean *Caillard,* 19 juin 1798. — Louis *Lezé,* 28 pluviôse an VIII, démissionne, an IX. — Julien *Chapon,* 18 vendémiaire an IX, † 1807. — Louis-Gilles *Lezé,* 1807, † 1819. — Julien *Barbol,* 1819-1834. — Julien *Jeudi,* 1835-1848. — Gilles *Barbot,* 1848, † 1887. — André *Logeais,* 1887, † 1891. — Étienne-Joseph *Sabin,* 1892, † 1896. — Isidore *Cousin,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1680. — Chart. de la Roë, fds. de la Garaudière. — Bibl. d'Angers. mss. 647 ; 691/2, p.

147. — Arch. de la M., B. 2.895, 3.001 : G. 33. — Grandet, *Hist. du Sémin. d'Angers,* t. I, p. 287. — M. Lemesle, notes mss.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Girouardière, la Madeleine du Breil,* etc.